DÉLIBÉRATION
DE LA VILLE
DE ROMANS.

Coll
FRC
B095

Du Lundi 16 Juin 1788, assemblée extraordinaire des Notables de la ville de Romans, convoquée aux formes ordinaires, où se sont trouvés plusieurs Membres de MM. du Clergé, de la Noblesse, & autres Notables Citoyens, ensuite de l'invitation qui leur a été faite.

MM. les Officiers Municipaux ayant reçu ce jourd'hui de MM. les Consuls de Grenoble un extrait de la Délibération prise par cette derniere Ville, en Conseil général, le quatorze de ce mois, ils ont convoqué la présente Assemblée, pour lui faire part des objets que renferme ladite Délibération.

M. de Delay-d'Agier, Maire, a dit :

MM.

Vous connoissez les désastres qui ont arrêté l'exécution des ordres du roi, dans la ville de Grenoble.

Le récit de ce qui s'est passé, a dû porter dans vos cœurs le déchirement & les alarmes : le sang a coulé, vous le savez, MM. ; mais savez-vous que, sans la générosité de M. le duc de Tonnerre, la circonspection du parlement & la sollicitude de l'hôtel-de-ville, des milliers de citoyens, égorgés par leurs freres, eussent rendu à jamais mémorable cette affreuse journée ?

Ces désordres n'ont point été l'effet d'un effroi concentré dans la seule ville de Grenoble ; toute la province qui partageoit ses alarmes, pouvoit encore partager ses malheurs ; on pouvoit craindre de les voir se renouveler dans la capitale, & se propager au loin, si, par le moyen le plus franc, le plus noble qui fût en sa puissance, cette capitale ne se fût hâtée de donner un grand exemple : moyen précieux, le seul peut-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

être capable de rassurer le peuple, qui pouvoit pousser le désespoir jusqu'à n'espérer plus rien de la justice même de son roi.

La ville de Grenoble, dans sa délibération dont on vient de vous faire lecture, vous invite, ainsi que toutes les villes & bourgs, à vous joindre à elle par l'envoi de députés, pour former, dans son sein, une assemblée qui doit réunir les vœux de la province.

Cette invitation dirige & rassemble dans un même centre nos réclamations trop isolées.

A cette invitation touchante, à ce cri de l'intérêt public, un noble enthousiasme doit se réveiller dans nos cœurs.

Ce nom si cher, ce nom sacré de patrie va donc reprendre toute sa force.

C'est dans ce sentiment que nous puiserons les ressources qui savent franchir les obstacles & les distances: le roi nous entendra.

Il éloignera de nous des innovations qui bouleverseroient notre constitution, & feroient dégénérer en état despotique cet

empire fortuné, dont le nom seul rappelle à la douce liberté.

Il sauvera nos propriétés des déprédations inouies, dont elles sont la proie.

Nous pourrons nous livrer à l'espoir de ces assemblées générales & particulieres, qui, seules, ont droit d'octroyer les impôts.

Sous l'égide des lois, nous jouirons en paix de la liberté & de la vie; deux biens assez importants pour n'être pas livrés au caprice des hommes.

Tels sont, MM., les fruits que doit produire l'amour de la patrie; livrez-vous au zele pur qu'il inspire; choisissez, dès aujourd'hui, ceux de vos concitoyens qui doivent concourir à ce grand objet. Heureux celui qui se trouvera digne de partager d'aussi nobles fonctions!

Lecture faite de ladite délibération, l'assemblée animée du même esprit, fidelle aux mêmes principes, pénétrée des mêmes craintes que la ville de Grenoble, a délibéré, unanimement, qu'elle adhere, de cœur & de fait, à tous les chefs contenus dans ladite délibé-

ration ; & pour répondre à ſes intentions, elle a nommé pour député du clergé meſſire Joſeph-Emmanuel de Suel, chanoine-ſyndic du chapitre de Saint-Barnard, vicaire-général de Sénez ; pour député de la nobleſſe, meſſire Charles-Ferdinand, baron de Gilliers, capitaine de cavalerie ; & pour député du tiers-état, MM. Claude-Pierre de Delay d'Agier, écuyer, maire de cette ville, & Charles-Claude de la Cour d'Ambéſieux, avocat au parlement ; leſquels l'aſſemblée a expreſſément chargé de témoigner ſa ſenſible reconnoiſſance à MM. de Grenoble, de la marque honorable de confiance que le conſeil général a bien voulu donner à cette ville, en lui adreſſant un extrait de ſa délibération.

Au ſurplus, il a été arrêté que le diſcours, rempli de patriotiſme, prononcé en la préſente aſſemblée, par M. le maire, & la délibération priſe en conſeil général de la ville de Grenoble, ſeront tranſcrits à la ſuite de cette délibération ; & ont les délibérants ſigné.

Officiers Municipaux.

De Delay d'Agier, *Maire*. Mortillet, 1^er^. *échevin*. Le Gentil, 2^e^. *échevin*. Seyvon, 3^e^. *échevin*. Paſcal, 4^e^. *échevin*.

CLERGÉ.

Bouvier-Desmarets, *chanoine théologal, sacristain du chapitre.* Duport-Roux, *chanoine, maître de chœur du chapitre.* De la Cour, *chanoine & grand chantre.* Duclot, *chanoine.* Suel, *chanoine, syndic, vicaire-général.* Enfantin de St. Prix, *chanoine.* Legentil, *chanoine-précenteur.* Chevalier, *chanoine.* Guillermet, *chanoine-clavier.* Jobert, *chanoine.* Baussan, *prêtre, sous-capiscol.* Peyronnier, *curé de Saint-Barnard.* De la Cour, *curé de Saint-Romain.* Antelme, *prêtre & recteur de l'hôpital.* Sabliere, *chanoine.*

NOBLESSE.

De Peyrins. Servan. Louis-Amédée de Gilliers. Grand. De Chatal de Seillac. Chatal de Grand'Maison.

AVOCATS.

Dochier. Thomé. De la Cour d'Ambésieux. Belland. Blain. Giraud, aîné. Legentil, fils. Lambert-du-Gout. Dochier. Enfantin. Mortillet, fils. Fayolle.

MÉDECINS.

Massot. Antelme.

BOURGEOIS.

Faure. Bon, le cadet. Clement-Latour-

diere. Charvet. Portier. Badou. Reynier.

PROCUREURS ET NOTAIRES.

Dochier. Bochard. François. Thomé. Lombard. Delacour l'aîné. Chevalier. Roux. Savoye. Disdier. Biscarrat. Duret. Delacour. Fayol.

NÉGOCIANTS ET MARCHANDS.

Vernet. Chabert. Borel. Thomé. Ramel. Nugues pere. Nugues l'aîné. Delolle. Rambert. Bonnardel. Savarin. Giraud fils, cadet. Baussan. Dumas. Larchevêque. Belle. Johannys. Durand. Bodin. Rochas aîné. Allier. Châtain. Arnaud, *orfévre*. Royannès. Galland. Colin. Begot. Andrieu-Delaverniolle. Meynier fils. Mante. Tourrasse. Boissieux. Genton, *orfévre*. Fournier. Rignol. Rambaud. Chandon. Lozier fils. Allier. Costalin. Jullien. Lozier. Camboli. Miard. Chapot. Gleynat. Bellon. Rollet. Gerin. Mallen. Perossier. Mallen aîné. Victor Rollet. Pascal. Linas. Johannys, *maître en chirurgie*. Combe. Bon-Presle. Bochard, *secrétaire-greffier*.